

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Conseil communal du 5 mars 2026

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts, Service Bâtiments, Service Environnement

- Les objectifs de *l'Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux* et du *Programme de modernisation du port* sont notamment de présenter une vision d'ensemble du site des Abériaux accompagnée d'un catalogue de variantes/actions qui permettront, lors de la prochaine législature, de comparer et planifier des projets sur la base d'estimations chiffrées, tout en conservant la possibilité en tout temps d'ajouter de nouvelles orientations.
- Les variantes présentées dans les 2 études répondent de manière quasi exhaustive aux attentes en infrastructures transmises par le Club Nautique de Prangins, Swiss Disabled Sailing, GB Waypoint, Concept Lémanique, le Football Club de Prangins ou par la commune.
- *Le courrier explicatif municipal concernant ces deux études envoyé au CNPr est distribué durant la séance du Conseil communal.*

Service Administration générale

- Fin 2025 la commune a eu le plaisir d'inaugurer un banc dédié à Roger et Janine Denogent en reconnaissance de leur généreux engagement dans la vie sociale de notre village, du soin apporté à l'embellir et à en valoriser le patrimoine.



Service Administration générale

- Depuis le 1 janvier 2021, suite à une décision prise par voie de référendum, notre commune n'est plus membre de l'association intercommunale *Région de Nyon (RdN)*. La commune travaille néanmoins en étroite collaboration avec RdN dans le cadre de nombreuses tâches de compétences communales ou cantonales déléguées par les communes ou par le canton à RdN.
- Lors des réflexions menées en début de législature 2021-2026, la Municipalité a abordé la question de son appartenance à RdN et a estimé que, dans le respect de la décision prise peu de temps auparavant par les Pranginois, il ne serait pas légitime d'ouvrir à nouveau ce débat durant la législature 2021-2026.
- La question d'une nouvelle adhésion au sein de l'association RdN sera toutefois certainement d'actualité au début de la législature 2026-2031, soit plus de 7 ans après le référendum.

Service Administration générale (*suite*)

- Le *Règlement de la Municipalité* explique notamment l'organisation de l'organe exécutif ou le déroulement de ses séances ordinaires. Il répertorie également les missions et tâches des 10 services de l'administration communale. Il a été remis à jour dernièrement ce qui a également impliqué une légère remise à jour du document *Répartition des directions*. Ces documents sont disponibles sur le site de la commune sous *Autorités/Municipalité/Règlement* et *Autorités/Municipalité/Composition de la Municipalité et directions* ce dernier est distribué durant la séance

Service Urbanisme

- Swissroc, propriétaire de la parcelle 324 d'environ 20'000 m² située en zone d'activités économiques, projette à présent d'y implanter un centre de données informatiques (Data Center), une activité qui créerait une trentaine d'emplois.

Service Affaires sociales, enfance & jeunesse

- Lancement du travail pour un appel d'offre pour un prestataire de service des repas à l'accueil parascolaire de la Commune de Prangins pour les 8-12 ans

Service Environnement

- **STEP:** les pannes se succèdent – la mise en place d'un système de piquet permet des interventions rapides même lorsqu'un incident intervient le week-end, ce qui est en général le cas.
- **Mobility:** remboursement pour la première année complète de 45.5% des coûts des contrats pour les habitants. Retour de cashback de 100% pour le personnel communal.

Service Finances

Les entrées d'impôts à fin décembre 2025 sont les suivantes:

- Personnes physiques :
 - 22.4 M → + 1.1 M vs budget 2025 / +3.1 M vs 2024
- Personnes morales :
 - 1.8 M → -250K vs budget 2025 / -2.05 M vs 2024
- Impôts à la source:
 - 0.33 M → +150K vs budget 2025 / +50K vs 2024
- Entrées globales
 - 24.55 M → +1M vs budget 2025 / + 1.1 M vs 2024

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

- **Démontage des infrastructures du terrain de football A**

Travaux effectués courant février par les collaborateurs du service travaux, voirie, espaces verts. Mâts d'éclairage et coffre électrique démontés/SEIC. Terrain prêt pour l'étape : terrassement.



Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts (*suite*)

- Démontage des infrastructures du terrain de football A



Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts (*suite*)

- **Introduction d'horodateurs à Promenthoux 2026**

Installation de trois horodateurs printemps 2026. La mise en fonction sera effective pour le début de la saison de baignade. Extension de la zone de validité des macarons de stationnement privilégié = gratuité pour les pranginois si présence du macaron officiel

Période : du 15 mai au 15 septembre - 7j./7j.

Plage horaire : de 10h00 à 22h00

Coût horaire : CHF 1.50/heure max. CHF 18.-/jour.

Les contrôles seront effectués par la PNR



Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts (*suite*)

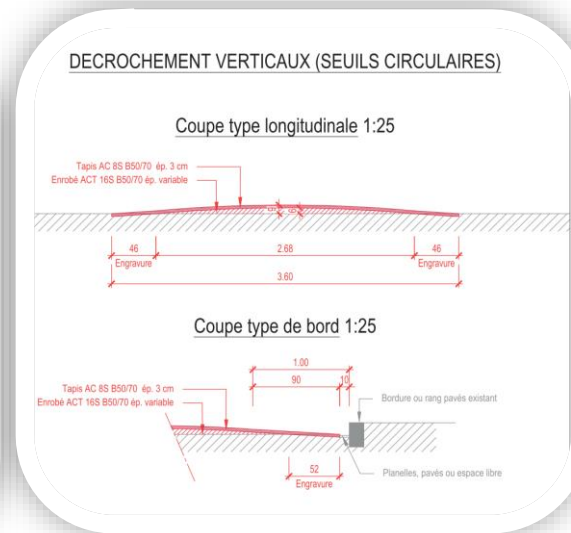
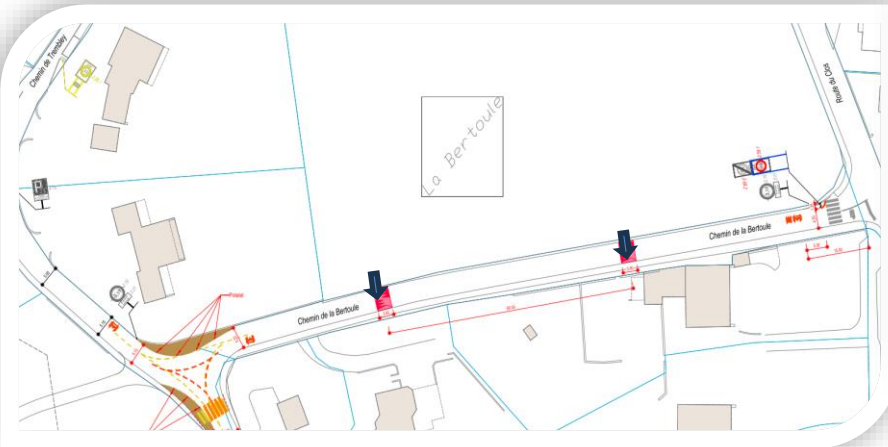
- **Construction de décrochements : 2 à Bertoule et 1 à Trembley**

Fermeture du chemin de Bertoule : 4 jours

Fermeture du chemin de Trembley : 3 jours

Coût de réalisation disponible dans Préavis 56/2024 amendé

Bertoule 2 décrochements



Trembley 1 décrochement



Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts *(suite)*

- **Transfert du recyclage des textiles de TEXAID à TEXTURA 2026**

L'industrie du textile est responsable de près de 10% des émissions mondiales de CO2 ? Il est urgent de repenser nos systèmes de production et consommation textile dans une perspective d'économie circulaire et réduire l'impact environnemental.

Textura apporte une réponse concrète à la surconsommation textile en Suisse en maximisant la valorisation des textiles usagés et en offrant des alternatives durables pour leur réutilisation, leur transformation et leur recyclage.

TEXTURA

société coopérative
à but non lucratif.
Employabilité et
aide à l'insertion



Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts (*suite*)

- **Fermeture de Vetropack St Prex. Livraison à Eclépens AVJ**

Le site de Vetropack n'accepte plus le verre usagé depuis février 2026

Le verre trié va aller à « AVJ déchèterie professionnelle » à Eclépens

Ce changement de destinataire aura un impact financier

+ 2'500 CHF (écopoints Curson et Morettes)

+ 6'500 CHF (déchèterie intercommunale).

Une solution locale de dépose du verre usager (HUB) est à l'étude avec la SADEC

Communications de la Municipalité

Séance du Conseil communal du 5 mars 2026

Document(s) distribué(s) lors de la séance du 5 mars 2026 selon l'information donnée lors des communications orales de la Municipalité

Service Administration générale

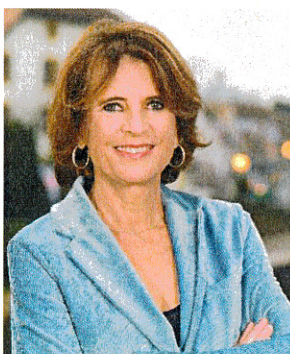
- *Répartitions des 5 directions de la Municipalité.* Chaque direction comprend un ou plusieurs services de l'administration communale. S'y ajoutent les représentations au sein d'un Comité de direction d'une association intercommunale, d'un Conseil de fondation ou d'un Conseil d'administration d'une société anonyme ainsi qu'au sein des conseils intercommunaux des associations intercommunales et au sein des assemblées générales des sociétés anonymes.

Service Environnement, Service Bâtiments et Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

- Courrier municipal explicatif au Club Nautique de Prangins (CNPr) du 23 février 2026 concernant les deux études suivantes :
 - Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux (*Communication municipale No. 2/2025*)
 - Programme de modernisation du port (*Communication municipale No. 3/2025*)

REPARTITION DES DIRECTIONS

LEGISLATURE 2021- 2026



Mme Dominique-Ella CHRISTIN, Syndique - Parti: Entente Pranginoise

Direction : ADMINISTRATION GENERALE, URBANISME

Service Administration générale

Service Urbanisme

Service Administration générale

- Gestion des séances de Municipalité, du secrétariat et suivi des décisions
- Relations Bureau Conseil communal, votations/élections, registre civique
- Questions institutionnelles et exécution des arrêtés, décrets, loi et règlements cantonaux
- Organisation et coordination de l'administration communale, communications aux collaborateurs et activités transversales (gestion documentaire, y compris archives, etc.)
- Coordination de la communication propre à l'ensemble des services (Prangins Info, site internet, etc.)
- Economie de proximité et politique touristique
- Achats de biens immobiliers ou de terrains, droits de superficie, baux à ferme

Service Urbanisme

- Aménagement du territoire : planification et coordination de l'urbanisation, de la mobilité, de l'environnement et du paysage
- Elaboration de la stratégie en matière de mobilité, y compris transports publics, conception des projets d'espaces publics (mobilité, aménagements paysagers, places) et choix du mobilier urbain
- Préservation et valorisation du patrimoine bâti, arboré et paysager
- Protection du patrimoine arboré sur l'ensemble du territoire pranginois, gestion des demandes de dérogations (abattage ou élagage hors entretien courant) et des mesures éventuelles de compensation/remplacement qui en découlent, suivi de ce patrimoine
- Gestion de la police des constructions, soit les procédures de mise à l'enquête et la délivrance de permis de construire et d'habiter/utiliser

Représentation à la haute direction de personnes morales :

- Conseil de fondation de la petite enfance de Prangins (La Fourmilière) – 6 séances/année

Représentation au sein d'un Conseil Intercommunal ou d'une Assemblée générale (AG) :

- AG de l'Association des Communes Vaudoises (AdCV)

Remplaçant : **M. Jean de WOLFF**

Page 1 sur 6

Répartition des directions – Législature 2021-2026 - Adopté en séance de Municipalité du 23 février 2026

REPARTITION DES DIRECTIONS LEGISLATURE 2021- 2026



Mme Alice DURGNAT-LÉVI – Parti : *Alternative Pranginoise*

Direction : ENVIRONNEMENT, AFFAIRES SOCIALES, ENFANCE & JEUNESSE

Service Environnement

Service Affaires sociales, enfance & jeunesse

Service Environnement

- Energies de réseau
- Coordination du plan climat pranginois dans le cadre de la démarche « Cité de l'Énergie »
- Gestion des subventions communales liées aux projets privés en faveur du climat et de la biodiversité
- Sensibilisation de la population à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, à la biodiversité et à la mobilité sobre en carbone
- Vélos et véhicules partagés
- Forêts publiques, cours d'eau, coordination corridors biologiques
- Eau potable, station d'épuration (STEP)
- Port des Abériaux: administration et gestion, entretien et sécurité, soutien aux usagers

Service Affaires sociales, enfance & jeunesse

- Aînés
- Logements d'utilité publique
- Aides et subventions
- Relations paroisse
- Intégration

- Relations et coordination avec l'école et les partenaires scolaires
- Relations Réseau d'Accueil des Toblerones : accueil petite enfance et parascolaire (1P- 4P)
- Accueil parascolaire communal (5P - 8P)

- Accueil, encadrement (centre d'animation)
- Mise en place d'activités pour la jeunesse

Représentation à la haute direction de personnes morales :

- Conseil d'Administration Société Electrique Intercommunale de la Côte - 20 séances/année
- Conseil de Fondation de la petite enfance de Prangins (Présidence) 20 séances/année

Représentation au sein d'un Conseil intercommunal (CI) ou d'une Assemblée générale (AG):

- CI du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)
- AG de l'Association Régionale de l'Action Sociale (ARAS)
- AG de la Société Anonyme de Pompage et Adduction d'Eau Région Yonnaise (SAPAN)
- AG de la Coopérative des Plantaz.
- AG de la Coopérative Cité-Derrière

Autres :

- Comité de direction - Entente intercommunale déchetterie – 2 séances/année
- Clinique dentaire
- Conseil d'Etablissement de Nyon et Prangins (Vice-Présidence) – 6 séances/année

Remplaçant : M. Jean-Marc BETTEMS

Page 2 sur 6

Répartition des directions – Législature 2021-2026 - Adopté en séance de Municipalité du 23 février 2026

REPARTITION DES DIRECTIONS

LEGISLATURE 2021- 2026



M. Igor DIAKOFF – Parti : Alliance Libérale de Prangins

Direction : BÂTIMENTS, CULTURE & SOCIÉTÉS LOCALES

Service Bâtiments

Service Culture & sociétés locales

Service Bâtiments

- Conception et réalisations des nouvelles constructions de bâtiments communaux
- Rénovations et transformations des bâtiments communaux
- Conciergerie, maintenance et entretien des bâtiments communaux
- Fonctionnement des installations des bâtiments communaux et optimisation de leur consommation d'énergie
- Locations et mise à disposition de salles des bâtiments communaux
- Gestion des baux à loyer

Service Culture & sociétés locales

- Organisation de manifestations culturelles
- Soutien à la création artistique
- Relations avec l'ensemble des associations locales dont le domicile est sur la commune

Représentation à la haute direction de personnes morales :

- Comité de direction de Police de la Région de Nyon (PNR) –20 séances/année
- Conseil d'Administration de la Coopérative Cité Derrière – 1 séance/année

Représentation au sein d'un Conseil intercommunal (CI) ou d'une Assemblée générale (AG) :

- CI du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS)
- CI de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC)

Remplaçante : **Mme Alice DURGNAT-LÉVI**

REPARTITION DES DIRECTIONS LEGISLATURE 2021- 2026



M. Jean de WOLFF – Parti : Entente Pranginoise

Direction : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, CONTRÔLE DES HABITANTS, INFORMATIQUE

Service Finances

Service Ressources humaines

Service Contrôle des habitants

Service Finances

- Politique financière et fiscale
- Comptabilité générale

Service Ressources humaines

- Recrutement
- Assurances sociales
- Politique du personnel (politique salariale, santé et sécurité au travail, etc.)

Service Contrôle des habitants

- Tenue du registre des habitants et mise à jour des données
- Prestations à la population en lien avec le registre des habitants
- Communication d'informations aux différentes administrations

Office Informatique

- Infrastructures informatiques et téléphoniques
- Imprimantes, photocopieuses

Office naturalisations

Représentation au sein d'un Conseil Intercommunal (CI) ou d'une Assemblée générale (AG) :

- AG de la Caisse Intercommunale de Pension (CIP)

Remplaçante : **Mme Dominique-Ella CHRISTIN**

REPARTITION DES DIRECTIONS LEGISLATURE 2021- 2026



M. Jean-Marc BETTEMS – Parti : Alliance Libérale de Prangins

Direction : TRAVAUX PUBLICS, DECHETS, VOIRIE & ESPACES VERTS

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

- Réalisations des projets d'espaces publics (routes, aménagements piétons & vélos, aménagements paysagers, places, éclairage public).
- Développement, entretien et exploitation du réseau de canalisations des eaux claires et eaux usées (EC/EU)
- Gestion, valorisation, traitement des déchets
- Développement, entretien et gestion des infrastructures : déchetterie et éco-points
- Sensibilisation de la population à la thématique des déchets
- Gestion et entretien des routes, de l'éclairage public et du mobilier urbain
- Gestion des projets de stationnement, y compris macarons ou horodateurs, de la signalisation routière et du marquage au sol
- Gestion et entretien des espaces verts communaux, de natures diverses, y compris la plage, l'espace public des Abériaux et le cimetière, en y favorisant la biodiversité et le développement du patrimoine arboré
- Développement & gestion des infrastructures sportives et des places de jeux
- Renfort aux services de sécurité (PNR, SDIS) en cas d'urgence

Représentation au sein d'un Conseil intercommunal (CI) ou d'une Assemblée générale (AG):

- AG de la Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC),
- AG de la Société Anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- AG de la Caisse Intercommunale de Pension (CIP)

Autres :

- Comité de direction - Entente intercommunale pour l'exploitation d'une déchetterie – 2 séances/année

Remplaçant : M. Igor DIAKOFF

REPARTITION DES DIRECTIONS LEGISLATURE 2021- 2026

Vice-présidences (du 1 juillet au 30 juin)

2021-2022: première Vice-présidente: Mme Alice DURGNAT-LÉVI, second Vice-président: M. Igor DIAKOFF

2022-2023: premier Vice-président : M. Igor DIAKOFF, second Vice-président : M. Jean de WOLFF

2023-2024: premier Vice-président: M. Jean de WOLFF, second Vice-président: M. Jean-Marc BETTEMS

2024-2025: premier Vice-président: M. Jean-Marc BETTEMS, seconde Vice-Présidente: Mme Alice DURGNAT-LEVI

2025-2026 : première Vice-présidente: Mme Alice DURGNAT-LÉVI, second Vice-président : M. Igor DIAKOFF

Adopté en séance de Municipalité du 23 février 2026, remplace et annule les versions précédentes

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Dominique-Ella Christin



Le Secrétaire



Basile Kaiser

MUNICIPALITÉ

N/réf. : 34.01.16/5635/6789
Affaire traitée par
Jean-Marc Bettems, Municipal
Service Travaux
travaux@prangins.ch
Igor Diakoff, Municipal
Service Bâtiments
batiments@prangins.ch
022 994 31 11

Comité du Club Nautique de Prangins
(CNPr)
Route de Promenthoux 4
1197 Prangins

Prangins, le 23 février 2026

Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux et Programme de modernisation du port

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

La Municipalité vous remercie pour votre courrier du 18 février 2026 et apporte les informations suivantes concernant les deux études précitées.

Objectifs des deux études atteints

Les objectifs de ces deux études sont d'offrir une vision d'ensemble et à long-terme pour l'aménagement du site exceptionnel des Abériaux et de présenter un catalogue de variantes qui permettront, lors de la prochaine législature, de comparer et planifier des projets sur la base d'estimations chiffrées, tout en conservant la possibilité en tout temps d'ajouter de nouvelles orientations; les études n'optent pas pour un projet unique en vue de son développement.

L'étude d'aménagement de l'espace public des Abériaux présente d'une part une stratégie végétale pour retrouver une unité globale du site et un plan des aménagements extérieurs, dont une arborisation importante, une valorisation de la plage ou encore une amélioration de la gestion des déchets. L'étude présente d'autre part huit variantes de transformation de bâtiments existants ou de construction de nouveaux bâtiments et s'assure de leur intégration harmonieuse, y compris du point de vue paysager, et d'une utilisation rationnelle du sol. Ces variantes font suite à un état des lieux des locaux et bâtiments approfondi ainsi qu'à un examen des besoins en locaux supplémentaires exprimés. La variante huit permet de répondre globalement à la plupart des besoins en locaux supplémentaires listés dans le tableau des besoins des utilisateurs du site, du Football Club, du Club Nautique, de Swiss Disabled Sailing, de GB Waypoint, de Concept Lémanique et de la Commune pour un coût estimé à un peu plus de 2 millions.

L'étude de modernisation du port liste un catalogue d'interventions et d'actions à apporter sur l'eau et pour les aménagements de stockage de bateaux sur le terre-plein en listant leur coût estimatif et leur priorité au regard d'une vision économique équilibré en termes de recettes et de dépenses. Chacune de ces études atteint ainsi parfaitement son objectif.

./..

Réponses apportées par les variantes des études aux besoins spécifiques exprimés par le CNPr

L'ensemble de vos besoins en infrastructures (selon votre document du 26 février 2025 ci-joint), qui vous permettront de poursuivre vos activités et de mener à bien les buts de votre association en respect des exigences et des réglementations actuelles, ont été intégrés dans les réflexions de ces études. Il en est de même pour d'autres utilisateurs, comme Swiss Disabled Sailing. Ainsi, comme illustré dans l'annexe ci-jointe, les variantes présentées dans ces deux études répondent, de manière quasi exhaustive, aux attentes que vous nous avez transmises. Nous avons déjà par ailleurs eu le plaisir de répondre concrètement à une partie de vos demandes en mettant à votre disposition des locaux au sein de la Villa du port dès l'été 2025.

En espérant avoir ainsi clarifié notre appréciation de ces deux études, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique



Dominique-Ella Christin



Le secrétaire



Basile Kaiser

Annexe : Réponses apportées dans les études à vos besoins en infrastructures (votre document du 26 février 2025 avec référence aux variantes qui répondent à chacune de vos demandes)

Annexe au courrier de la Municipalité du 25 février 2026

En noir, les besoins en infrastructures formulés par le CNPr le 26 février 2025

En rouge, les réponses apportées à ces besoins en infrastructures dans les deux études.

Type	Dimension	Actuellement
<p>Vestiaires séparés H/F avec douches (si possible WC) 2 x 10 personnes/ 2 x 3 douches Si possible des wc</p> <p><i>Nous accueillons tout l'été plus d'une centaine d'enfants lors des camps tenus durant les vacances du lundi au vendredi (9h00 - 17h00). Durant le printemps et l'automne une vingtaine de juniors s'entraînent les mercredis après-midi, jeudis soir et samedis matin.</i></p> <p><i>Réponse apportée dans l'étude de l'espace public des Abériaux</i></p> <p>Page 32, Variante 5., dans le bâtiment des Abériaux « propose une transformation des locaux existants pour créer 2 vestiaires séparés Hommes/Femmes (2 x 10 personnes) avec douches (2 x 3 douches) avec au moins un WC » (45 m2 total)</p>	2x20 m2	Derrière le restaurant. Vestiaire unique ne répondant plus aux normes.
<p>Voilerie. Local non chauffé, mais très bien aéré, permettant d'entreposer les voiles au sec et de faire sécher le matériel (gilets, combinaisons, etc...). Idéalement pouvant servir de lieu de stockage aux dériveurs en hiver.</p> <p><i>Réponse apportée dans l'étude de l'espace public des Abériaux</i></p> <p>Page 25, Variante 2, derrière le bâtiment de la STEP « propose une voilerie soit un local non chauffé, mais très bien aéré, permettant d'entreposer les voiles au sec et de faire sécher le matériel « Gilets, combinaisons » (30 m2 total)</p>	15-20 m2	Rajout à côté du garage. 3m2. Totalement sous-dimensionné
<p>Atelier/ stockage. Local permettant d'effectuer les réparations courantes au matériel (voiles déchirées, accastillage endommagée, petites réparations sur les coques) et permettant de stocker dans un lieu sécurisé le matériel. Matériel d'entretien et de réparation, matériel de régates (bouées, ancres, filin), matériel bateaux moteurs, etc....</p> <p><i>Réponse déjà apportée (et intégrée dans l'étude)</i></p> <p>Atelier avec espace de stockage déjà mis à disposition dans le sous-sol de la Villa du Port, (30 m2 total)</p>	15 m2	Garage. <i>Nous pourrions le conserver</i>
<p>Salle polyvalente - Théorie, musculation, bureau</p> <p><i>Réponse déjà apportée (et intégrée dans l'étude)</i></p> <p>Bureau déjà mis à disposition au rez-de-chaussée de la Villa du Port, (15 m2 total)</p>	20m2	Inexistant

<p>Clubhouse. Endroit accueillant pour les membres mais aussi pour améliorer l'accueil lors de l'organisation de nos manifestations. Doit nous permettre d'organiser plus de manifestations, régates, championnat et placer Prangins encore davantage comme acteur important du Léman.</p> <p><i>Réponse déjà partiellement apportée (et intégrée dans l'étude)</i></p> <p><i>La salle polyvalente de détente avec cuisine ouverte située au rez-de-chaussée de la Villa du port, qui répond partiellement à la demande d'un clubhouse, est déjà mise à disposition du CNPr (50 m2 total). Cette salle ne peut toutefois faire office de véritable clubhouse pour l'instant car les manifestations sociales n'y sont pas autorisées par la convention signée entre le CNPr et la Municipalité en été 2025.</i></p> <p><i>Page 27, Variante 3, « optimisation de l'usage de la villa du port en y autorisant des manifestations sociales ». Le CNPr utilise encore le clubhouse actuel, soit l'édicule face à la grue de 10 m2 (décrit dans la colonne de droite). Il pourra être libéré par le CNPr dès qu'il sera autorisé d'avoir des manifestations sociales au sein de la villa du port pour le réattribuer au garde-port (voir colonne de droite)</i></p>	<p>30-40 m2</p>	<p>Edicule face à la grue. Env. 10m2. Ce local pourrait être conservé comme stockage.</p> <p><i>Page 27, variante 3, « le local dans le Bâtiment de service du port est réattribué au garde-port qui a exprimé le besoin d'avoir un atelier situé à proximité de la grue afin d'y entreposer notamment le matériel pour la grue et les outillages d'entretien de bateau.</i></p>
<p>AMENAGEMENT DU TERRE-PLEIN</p> <p>Stockage des dériveurs La délimitation entre la zone pic-nie et le stockage des dériveurs devrait être repensée. Il y a des problèmes de cohabitation et parfois de dégradation du matériel.</p> <p><i>Intégré dans l'étude de Programme de modernisation du port</i></p> <p>Gestion des déchets Le molok et le container à verre génère des problèmes d'hygiène et de sécurité pour nos utilisateurs (surtout les enfants). Ils sont situés à proximité immédiate des dériveurs. Il y a souvent des coupures aux pieds des enfants.</p> <p><i>Intégré dans l'étude de l'aménagement de l'espace public des Abériaux, page 12</i></p> <p>Gestion de l'espace De manière générale, l'activité du nautisme est mal répartie et concentrée autour de la grue/clubhouse. Cette utilisation mixte - artisanale et tertiaire - engendre des conflits mais surtout représente une zone de danger pour les utilisateurs.</p> <p><i>Réponse apportée dans l'étude de Programme de modernisation du port et dans l'étude de l'aménagement de l'espace public des Abériaux (pour les WC)</i></p> <p><i>Page 23, Variante 1, derrière le bâtiment des Abériaux, création de WC supplémentaires, y compris WC pour personnes à mobilité réduite. Les sanitaires situés dans le bâtiment de service du port implanté sur le terre-plein du port seront utilisés principalement par les navigateurs. La création de ces nouveaux WC publics permettra donc de diminuer considérablement le passage sur le terre-plein est du port tout en assurant un service de qualité aux utilisateurs de l'espace public des Abériaux.</i></p>		

WC/Douche

Les wc / douche ont été pensés et dimensionnés pour les plaisanciers. Aujourd'hui ils sont utilisés principalement par les utilisateurs de la zone de loisir et sont complètement sous-dimensionnés.

Réponse apportée dans l'étude d'Aménagement de l'espace public des Abériaux (pour les WC)

Page 23, Variante 1, derrière le bâtiment des Abériaux, création de WC supplémentaires, y compris WC pour personnes à mobilité réduite. Les sanitaires situés dans le bâtiment de service du port implanté sur le terre-plein du port seront utilisés principalement par les navigateurs. La création de ces nouveaux WC publics permettra de diminuer considérablement le passage sur le terre-plein est du port tout en assurant un service de qualité aux utilisateurs de l'espace public des Abériaux.

Mises à l'eau. D'une manière générale les deux mises à l'eau du port sont extrêmement mal pratiques, voir dangereuses. Elles manquent de dégagement de part et d'autre afin de permettre des arrivées sécurisées à des débutants. Situées au milieu du port elles obligent les dériveurs à traverser les rangées de bateaux avant de se sortir de l'infrastructure.

Une réflexion devrait porter sur le réaménagement de la partie est du port afin d'équiper d'une rampe de mise à l'eau permettant une sortie directe dans la baie de Promenthoux

Réponse apportée dans l'étude de Programme de modernisation du port